

## LES BÂTIMENTS GREAU, UN HÉRITAGE LOURD DE CONSEQUENCES POUR LA COMMUNE

L'accueil de loisirs fermera définitivement ses portes le 8 décembre au soir.

Chères Saint-Pierroises, Chers Saint-Pierrois,



Après la fermeture de l'école maternelle de la Fontaine sèche et de la maison des associations en juillet 2021, les conclusions du rapport d'expertise, complété par une lettre en date du 7 décembre 2023, sont sans équivoque :

« ce bâtiment (l'accueil de loisirs) doit-être fermé sur le champ et définitivement... »

Aujourd'hui, comme nous l'avons fait dans le passé avec la fermeture définitive de l'école et de la maison des associations, notre priorité est de maintenir la continuité du service public. Des fermetures successives entraînent évidemment une réorganisation et une mutualisation des locaux.

**Le 11 décembre, l'accueil de loisirs déménagera au Clos St. Jean, les maternelles à l'école du Clos St. Jean et les élémentaires à l'école de la Fontaine Sèche.**

Je remercie par avance tous les agents mobilisés et concernés par cette nouvelle organisation, qui font et feront toujours leur travail du mieux possible pour accueillir nos enfants dans de bonnes conditions. Je remercie également les directrices des écoles maternelles et leurs équipes pour leur compréhension et leur adaptabilité à partager leurs locaux.

Élu en juillet 2020, la sécurité du public a toujours été ma priorité sur ce dossier puisqu'à ma demande nous avons fait réaliser une expertise judiciaire portant sur l'origine des infiltrations constatées dans les différents bâtiments des Gréau.

### UN LOURD ENDETTEMENT POUR DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS HORS D'USAGE

Aujourd'hui comme tous les Saint-Pierrois, je suis abasourdi, triste mais également en colère de constater que des Bâtiments publics récents, réceptionnés en décembre 2013, sont définitivement hors d'usage. Aujourd'hui, on évoque même la démolition pour au moins 2 bâtiments !

Pour un équipement public de 9,6 millions d'euros HT, la ville se voit obligée de supporter un endettement important jusqu'en 2027, puis dégressif jusqu'en 2040 pour le financement d'un programme immobilier au ¾ hors d'usage.

Dans l'intérêt des Saint-Pierrois, vous pouvez compter sur ma détermination à poursuivre sans relâche la procédure engagée afin d'établir les responsabilités des différentes parties concernées.

*Avec tout mon dévouement*  
*Bruno Landeui*

Maire de Saint-Pierre-lès-Nemours  
Vice-président de la Communauté  
de Communes du Pays de Nemours

